

LE SAUT A SKI EN MILIEU SCOLAIRE

Intitulé : Actions de découverte du saut à ski en milieu scolaire

Objectifs : Découverte d'une pratique 4 saisons, le saut à ski, à travers des séances d'initiation en milieu scolaire par un public mineur, mixte et majoritairement non licencié FFS.

Description

Réalisation de cycles de découverte du saut à ski dans des établissements scolaires. Ces actions de découverte 4 saisons, peuvent se dérouler été comme hiver sur les tremplins d'initiation « plastique » ou enneigés.

Ces cycles se font en partenariat avec l'enseignant de chaque classe concernée via la mise en place d'un projet pédagogique qui donne sens à cette découverte de l'activité pour les enfants.

Ces séances sont encadrées par un professionnel DE de ski ainsi que des bénévoles MF des clubs « locaux ».

Ces actions en milieu scolaire nécessitent plusieurs conditions :

- Obtenir l'accord de l'inspecteur d'académie en EPS via la signature d'une convention avec l'Education nationale autorisant des cycles d'initiation en saut à ski. Cette convention doit être renouvelée chaque année scolaire.
- Être encadré par un professionnel DE de ski pouvant être accompagné par des cadres bénévoles des clubs.
- Avoir un volant de matériel d'initiation (skis de saut avec fixations de ski alpin, casques) utilisables été comme hiver pour une pratique en toute sécurité.

Démarche à suivre

- 1 Contacter l'inspection académique et/ou le conseiller pédagogique EPS de la circonscription

Tous les contacts des inspecteurs académiques et des conseillers pédagogiques EPS des circonscriptions sont sur le site internet, ci-après.

<https://www.education.gouv.fr/les-regions-academiques-academies-et-services-departementaux-de-l-education-nationale-6557>

2 Etablir une convention

La mise en place d'une convention avec l'éducation nationale permet l'autorisation des cycles d'initiation au saut à ski. La convention oblige à recourir à un encadrement professionnel (DE de ski) qui peut être accompagné par des bénévoles. La convention doit être validée par l'inspection académique avant d'être présentée dans les écoles.

3 Contacter les écoles

Pour contacter les écoles et les chefs d'établissements, la liste des établissements se trouve sur le site de l'Education nationale.

Lors de la prise de contact, il est nécessaire de faire tomber la barrière du « danger » de la discipline.

4 Etablir le projet pédagogique avec l'enseignant

Le projet pédagogique doit être mis en place avec les enseignants des classes concernées et validé à nouveau par l'inspection.

Il établit le déroulé du cycle (2 ou 3 séances de 2h), comment s'organisent les séances en elles-mêmes, les consignes (matériels, tenus et de sécurité), l'utilisation du matériel. Les séances de découverte peuvent se réaliser d'été comme d'hiver dans le but de la dimension 4 saisons.

Aucun niveau de ski ne sera requis, la découverte se fait de manière progressive et inclusive permettant la participation de tous.

Aucune participation financière ne sera demandée à l'établissement. Cependant, elle est responsable du déplacement sur le site et du matériel de ski (casques, gants, chaussures de ski et ski). Le prêt de matériel est envisageable, si disponible.

5 Retour d'expérience

Il est recommandé de faire une évaluation des indicateurs, tels que :

- Le nombre d'écoles participantes et le nombre d'élèves touchés
- Le ratio filles/garçons
- Le nombre d'actions par saison (été/hiver)
- Si des prises de licences ont été faites

Une analyse des objectifs serait la bienvenue, permettant de voir si l'action a eu des résultats et permettant de faire évoluer les objectifs pour s'adapter au mieux à la cible.

Pour communiquer au mieux, pensez à prendre des photos (format portrait et paysage). Toutefois, attention au droit à l'image qui concerne enfant comme adulte si une diffusion est prévue.

Moyens

- Financiers : encadrement par un professionnel (DE de ski), matériel si achat, charges de personnel
- Humains : 1 DE ski + des bénévoles

Des subventions sont possibles :

- Campagne de subvention ANS/PSF
- Collectivités territoriales (communes, départements, régions...)

Petit +

- Que laisser de cette expérience aux enfants et à l'enseignant ? Des photos, un mini diplôme.
- Rajouter une séance de ski de fond pour la découverte du Combiné nordique ?

Lien : <https://ffs.fr/initiatives-locales/le-saut-a-ski-en-milieu-scolaire/>